



## MUNICIPALITÉ SAINT-DENIS-DE-BROMPTON

### COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE COOPÉRATIVE D'HABITATION : LA MUNICIPALITÉ S'ENGAGE À UN CONGÉ DE TAXES DE 5 ANS

**Saint-Denis-de-Brompton, le 5 février 2018** – Le projet de coopérative d'habitation à Saint-Denis-de-Brompton a franchi une première étape importante alors que la Société d'habitation du Québec (SHQ) a récemment confirmé la réservation de vingt unités de logement à la Coopérative de solidarité Oasis-des-lacs ainsi qu'une avance de 15 000 \$ pour assumer les dépenses inhérentes à la poursuite des démarches. Sachant qu'une contribution sera attendue du milieu, la Municipalité s'engage dès maintenant à offrir une exonération de taxes foncières générales pour une durée de cinq ans et l'émission sans frais des permis municipaux requis.

« Le conseil entérinera ce soir l'engagement de la municipalité, précise d'entrée de jeu le maire Jean-Luc Beauchemin, sachant que les municipalités accordent généralement ces mêmes conditions. Bien qu'il soit prématuré à cette étape-ci de chiffrer le montant de ce congé de taxes, mais en se basant sur le taux de l'année 2018, la contribution municipale pourrait avoisiner les 46 000 \$ au terme de ces cinq années, et ce, pour un bâtiment d'une valeur de 2 millions de dollars », ajoute-t-il.

#### **Offrir un milieu de vie adapté aux aînés**

Instigateur et défenseur du projet, le maire Beauchemin souligne l'excellent travail réalisé par le conseil d'administration de la Coopérative de solidarité Oasis-des-lacs présidé par Monsieur Pierre Rhéaume, également conseiller municipal à Saint-Denis-de-Brompton. Selon Monsieur Rhéaume, « la coopérative offrira un milieu de vie adapté aux besoins des aînés et permettra à ceux-ci de demeurer dans leur communauté plutôt que de s'expatrier ailleurs en région. Le choix du site à proximité de la route 222, de l'épicerie, de la pharmacie et d'autres commerces de proximité se révèle idéal pour le projet. En outre, le fait que le Groupe Laroche, actuel propriétaire du terrain, promette un don de 50 000 \$ conditionnellement à l'achat du terrain est un atout non négligeable pour nous. »

#### **La communauté locale appelée à s'impliquer**

Les prochaines étapes seront tout aussi importantes pour assurer la concrétisation du projet, alors que la Coopérative devra répondre aux exigences de la SHQ en vue d'obtenir son engagement conditionnel, tout en recrutant de nouveaux membres. Par ailleurs, les organismes, entreprises et citoyens seront invités à participer à la campagne de levée de fonds qui sera lancée prochainement comme autre moyen de financement du projet.

... / 2

Enfin, la municipalité est heureuse de compter sur l'appui et le soutien de la députée de Richmond et adjointe parlementaire au premier ministre (volet jeunesse), Mme Karine Vallières qui assure qu'à « Saint-Denis-de-Brompton, il est clair que la Coopérative est une priorité et vous pouvez vous assurer que je ferai tout ce qui est mon possible pour que le projet continue de bien cheminer au-travers les prochaines étapes, tout comme je l'ai fait depuis les débuts de votre projet. »

- 30 -

**Source :**

Liane Boisvert  
Directrice générale  
Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton  
Tél. : 819-846-2744  
Courriel : [lboisvert@sddb.ca](mailto:lboisvert@sddb.ca)

**Information :**

Jean-Luc Beauchemin  
Maire  
Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton  
Tél. : 819-846-2744  
Courriel : [info@sddb.ca](mailto:info@sddb.ca)